

**VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS**

New Salem Baptist Church à James T. Nix Jr, terrain, Willow, Clara, Jéna et Cadiz, \$1,150.

Mme M. A. Pugh à la American Coffee Co., bail de la propriété Nos 423-31 rue S. Peters, entre Gravier et Natchez Alley, pour 36 mois, à \$150 par mois.

Mme Wm J. Hellbach à Mme Philip Nagele, terrain, Jackson, Joséphine, Howard et Liberté, \$2,000.

Ike Herdman à Wm Noonan et M. Estrade, bail de la propriété No 238 rue Marais, encoignure Bienville, pour 48 mois, à \$125 par mois.

Bienville Realty Co. Ltd à Wm E. Lacy et al, portion, Audubon, Jeannette, Birch et Broadway, \$1,900.

Mme Adele Bruen à John Maltry Jr, bail de la propriété No 517 rue S. Front, entre Lafayette et Poydras, pour 2 ans, à \$35 par mois.

Suc. Louis J. Winson à la Southern Park Realty Co., bail de la propriété No 4002 rue Laurel, pour 39 mois, à \$28 par mois.

Lakeview Land Co. à Henry Voss, 2 terrains, Louisville, Bienville, Filmore et Twiggs, \$500.

Wilfred L. Miltenberger à Mme Anatole E. Ladner, terrain, Lowerline, Macarty, Millaudon et Commerciale, \$4,200.

Interstate Trust and Banking Co. à John J. Brown, terrain, Elmire, Pacifique, Alix et Eliza, \$3,000.

Chas. P. Huff et al à la Dixie Homestead Ass'n, terrain, Remparts, Elmire, Désirée et St-Claude, \$900.

Mme Edward W. Rouyer à la Third District Bldg Ass'n, terrain, Dauphine, Bourgogne, Pauline et Alvar, \$2,108.58.

Seth F. H. Harvey à The F. W. Cook Brewing Co. of Evansville, Ind., terrain, Marigny, Champs-Elysées, St-Claude et Marais, \$1,131.

Même à Wm Carstens, 2 terrains, Presse, Montégut, Urquhart et Villeré, \$2,000.

Même à la Suburban Bldg and Loan Ass'n, terrain, Clouet, Urquhart, Louisa et Marais, \$1,000.

Arthur H. Denis à Richard W. Ortte, 117me int., étendue, 3me dist., dans la Sec. 21, Ts. 12, S. R. 12 Est, S. E. Land Dist., Est du Fleuve Mississippi, \$1,000.

Geo. C. Bacot et épouse à

Mme Geo. T. Drane et als, 2 terrains, Sycamore, Panoia, Leonidas et Joliet, \$7,500.

Simon F. W. Baker à Veuve Anthony Fisher, terrain, Bourgogne, Dauphine, Clouet et Montégut, \$2,000.

La Ave. Realty Co. Ltd à Mme Wm Harris, terrain, Tolelano, Roman, Claiborne et avenue Louisiana, \$750.

John A. Goette et al à la Sixth District Bldg and Loan Ass'n, terrain, Valence, Cadiz, Constance et Laurel, \$2,300.

Acquéreur à Mme Adam Weiss, même propriété, \$2,200.

Gentilly Terrace Co. à John A. Vesey, 2 terrains, Eastern, Monroe, Baccich et Carnot, \$550.

Veuve Michael J. Bannon et als à la German American Homestead portion, Félicité, Freret, Terpsichore et Howard, \$2,000.

Acquéreur à Herman Schilling, même propriété, \$1,800.

Ernest A. Carrère à Mme S. J. Sanders, bail de la propriété No 1418 rue Joséphine, entre Colisée et Prytanée, pour un an, à \$30 par mois.

**ATHÉNÉE LOUISIANAIS**

Groupe de l'Alliance Française

CONCOURS DE 1913-1914.

PROGRAMME:

L'Athénée Louisianais propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

**LES ORATEURS DE LA REVOLUTION FRANÇAISE.**

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er Mars 1914 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de \$50.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours. Tout manuscrit couronné sera

publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire PÉROUËL, BUSSIÈRE ROUEN, P. O. BOX 725, Nouvelle-Orléans.

**VENTES A L'ENCAN**

**VENTES PAR LE SHERIFF**

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

Vente de propriété améliorée du Second District portant le numéro municipal 910 rue Broad, entre Dumaine et St-Philippe.

Théodore A. Beck vs. Mme Féliette Barbe Pintat, épouse de Joseph John Reou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,778 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus indiquée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 novembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme lot No. trois dans le carré No. 341 (ancien No. 19), borné par les rues Broad, Borgenois, Dumaine et St-Philippe, et mesure en mesure américaine vingt-neuf pieds huit pouces et une ligne de face à la rue Broad sur cent pieds un profondeur entre lignes parallèles suivant un plan de Bergeret, daté du 24 décembre 1886 et déposé dans les archives de Felix De Armas, ancien notaire en cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions - Comptant. L'acquéreur devra déposer du moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. LEONER & GLEASON, Avois pour le demandeur. oct-10,11,17,24,31nov-7,12,13

**AVIS DE SUCCESSIONS**

Succession de Rose Gayette, veuve de Frank Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,069 - Division B - Attendu que George Martin a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Rose Gayette, veuve de Frank Martin, décedée intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. PH. J. PATORNO, Avocat. oct-22,26,31

**AVIS DE SUCCESSIONS**

Succession de Margaret Michel, épouse défunte de Anton Walz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,437 - Division D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Chas. F. Claiborne, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. W. HISCROW, Avocat. oct-23,27-nov1

Succession de John Judge et son épouse, Ann Kelly Judge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 104,887 - Division C - Attendu que Mme Clara Julia Judge, épouse de Joseph K. Gourdain, a présenté à la cour des lettres d'administration pour la succession de John Judge et son épouse, Ann Kelly Judge.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser de faire valoir dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. EDWARD W. ROBERT, Avocat. oct-23,27-nov1

Succession de John Erickson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,100 - Division B - Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à l'effet d'obtenir de la cour des lettres d'administration dans la succession de John Erickson, décedé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. M. D. DIMITRY, Avocat. oct-23,27-nov1

Succession de Charles G. F. Nicolet et

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,127 - Division E - Attendu que Armande Nicolet a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration pour la succession de Charles G. F. Nicolet et épouse, décedés intestats.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. D. DANZIGER, Avocat. oct-23,27-nov1

Succession de Philip Engelhardt et

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,527 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Joli Clark, ex-exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats. oct-23,27-nov1

Succession de Henry L. Nick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 98,795 - Division C - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Henry L. Nick, ex-exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. IYLE SAMPSON, Avocat. oct-23,28-nov2

**AVIS DE SUCCESSIONS**

Succession d'Alzire Bernudez, épouse défunte de Henry Paris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,100 - Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Chas. F. Claiborne, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. CHAS. F. CLAIBORNE, Avocat. oct-23,27-nov1

**AVIS DE SUCCESSIONS**

Succession de Larr Haagard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 94,592 - Division D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Albert N. Simon, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. MERRICK, GENSLER & SCHWARZ, Avocats. oct-18,22,27

**AVIS DE SUCCESSIONS**

Succession de Henrietta Bellwig, veuve de Samuel Schick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,084 - Division D - Attendu que Charles B. Schick, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Henrietta Bellwig, veuve de Samuel Schick, décedée intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. W. HISCROW, Avocat. oct-19,23,28

**The Allenburys Foods**

MOTHER AND CHILD Daily 61 months of age - Fed from birth on the Allenburys Foods

**Une Bonne Partance dans la Vie.**

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri en ressent pas tard, il souffre pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, il apparaît une nourriture qui remplace le lait maternel. Aucun farineux, aliment contenant de l'amidon ou fait de vache non coupé n'est adapté à un enfant au-dessus de 6 ou 7 mois.

Les Allenburys Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache assimilable au lait humain, et sont digérés facilement.

**Les 'Allenburys' Foods**

NOURRITURE No. 1. NOURRITURE No. 2. NOURRITURE No. 3.

De 6 semaines à 3 mois. De 3 à 6 mois. De 6 mois à plus.

Le lait et traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

**ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.**

**SPORTSMEN'S SPECIAL**

**FRISCO LINES**

LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

**SHELL BEACH TOUS LES DIMANCHES**

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 4:10 P. M.  
 Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky. 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.

**SERVICE PAR MOTOR-CARS**

**\$1.00** Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.